LES RESOLUTIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 04 JUIN 2010

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2009, approuve le rapport du Conseil d'Administration, les comptes et les états financiers arrêtés au 31/12/2009 tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2009.

Quatrième Résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2009 comme suit :

Résultat 2009	33 737 674 610
Report à nouveau 2008	5 010 791 366
Total	38 748 465 976
Réserves Fonds Social	500 000 000
Reliquat	38 248 465 976
Dividendes	4 153 847 400
Report à nouveau 2009	34 094 618 576

En conséquence, il sera servi un dividende de **1,800 dinars par action**. Ces dividendes seront mis en paiement à compter du **15 juin 2010** auprès des intermédiaires en bourse et des teneurs des comptes dépositaires des titres pour les titres qui y sont déposés et à la Société Tunisienne de Banque pour les titres non déposés.

Cinquième Résolution

Le Conseil d'Administration a coopté :

- Monsieur Mouldi OUALHAZI en tant qu'administrateur représentant l'Etat Tunisien en remplacement de monsieur Badreddine BARKIA,
- Monsieur Habib KARAOULI en tant qu'administrateur représentant Groupama SA en remplacement de monsieur Hervé MAGRO.
- Monsieur Lotfi RADHOUANE en tant qu'administrateur représentant la Société Financière d'Investissement en remplacement de monsieur Raouf AOUADI

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie cette cooptation et approuve la désignation de messieurs Mouldi OUALHAZI, Habib KARAOULI et Lotfi RADHOUANE en qualité d'administrateurs. Leurs mandats arriveront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer à 3.600 dinars le montant brut annuel des jetons de présence à allouer à chaque membre du Conseil d'Administration, le même montant sera alloué aux administrateurs membres du comité permanent d'audit.

Septième Résolution

Sur proposition du comité permanent d'audit, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner le cabinet « La générale d'audit et Conseil » comme deuxième commissaire aux comptes de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances pour un mandat de trois ans (2010, 2011, 2012) soit pour une période venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2012 en remplacement du cabinet « Union Audit Tunisie ».

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs à monsieur le Président Directeur Général et/ou à son représentant légal pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement de dépôts et de publication prévues par la loi.

LES RESOLUTIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE PAR A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 04 Juin 2010

Première Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide la mise en conformité des statuts de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances avec les dispositions de la loi n° 2009-16 du 16 Mars 2009 modifiant et complétant le code des sociétés commerciales et la modification corrélative de 6 articles : 10, 18, 35, 36, 49 et 51 et l'ajout d'un article 18 bis.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au Président Directeur Général et/ou à son représentant légal tous les pouvoirs en vue d'accomplir les formalités requises pour l'actualisation des statuts de la société.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs à monsieur le Président Directeur Général et/ou à son représentant légal pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts et de publication prévues par la loi.

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT AU 31/12/2009

(chiffres arrondis en dinars)

A CITYTIC]	EXERCICE 2008			
ACTIFS	Montant brut	Amortissements et	Montant net au	Montant net	
		provisions	31/12/2009		
ACTIFS INCORPORELS					
Logiciels	344 726	311 763	32 963	14 630	
Droit au Bail	41 000	41 000		41 000	
	385 726	352 763	32 963	55 630	
ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION					
Matériels et Mobiliers, Agencements &	9 237 594	7 956 805	1 280 789	1 360 489	
Installations	9 237 594		1 280 789	1 360 489	
instanations	7 231 374	7 750 005	1 200 707	1 300 407	
<u>PLACEMENTS</u>					
Terrains et Constructions	19 668 356		16 790 078	17 204 527	
Placements dans les entreprises avec lien de participation	59 030 942	2 880 566	56 150 375	53 117 707	
Autres placements Financiers					
Actions et autres titres à revenu variable	33 525 200	1 256 493	32 268 707	20 615 634	
Obligations et autres titres à revenu fixe	403 547 799	740 502	402 807 297	393 747 210	
Prêts au personnel	2 647 155	100 535	2 546 620	2 608 151	
Dépôts auprés des établissements bancaires et financiers	37 552 375		37 552 375	35 723 294	
Créances pour éspeces déposées auprés des entreprises cédantes	4 732 828		4 732 828	4 325 602	
entreprises cedantes	560 704 655	7 856 374	552 848 281	527 342 125	
	300 704 033	7 030 374	332 040 201	321 342 123	
PART DES REASSUREURS DANS LES					
PROVISIONS TECHNIQUES					
Provision pour primes non acquises	6 918 820		6 918 820	6 463 148	
Provision pour Sinistres à Payer	25 854 679		25 854 679	40 203 402	
Provision pour participation des Assurés aux Bénéfices	539 186		539 186	355 157	
	33 312 685		33 312 685	47 021 707	
CREANCES					
Créances nées d'opérations d'assurance directe:					
Primes acquises et non émises	12 663 186		12 663 186	11 777 196	
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	74 200 231	43 985 151	30 215 080	34 689 245	
Créances nées d'opérations de réassurance	12 560 920	6 560 873	6 000 046	5 790 610	
Autres créances	4 159 404	71 065	4 088 339	4 432 399	
	103 583 740	50 617 089	52 966 651	56 689 450	
AUTRES ELEMENTS D' ACTIFS					
Avoirs en Banques,CCP et caisses	10 319 936		10 319 936	12 875 589	
Frais d'acquisition reportés	1 832 830		1 832 830	1 740 058	
Comptes de régularisation Actif	15 599 608		15 599 608	15 464 651	
Ecart de conversion	466 503		466 503	421 766	
	28 218 877		28 218 877	30 502 064	
TOTAL DECACTIES	FOE 440 OFF	((502 022	((0 ((0 0))	((2.051.4/5	
TOTAL DES ACTIFS	735 443 278	66 783 032	668 660 246	662 971 465	

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT AU 31/12/2009

(chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	31/12/2009	31/12/2008
CADITALIX PROPRES		
CAPITAUX PROPRES	22.076.020	22.076.020
Capital Social	23 076 930	23 076 930
(dont incorp. Réserves à titre de 3.500.000,000)	126 122 662	126 122 660
Reserves et primes liées au capital	136 133 662	136 133 662
Autres capitaux propres	121 930	121 930
Résultats reportés	34 094 618	5 010 791
Total capitaux propres après affectation du résultat de l'exer	193 427 140	164 343 313
PASSIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 823 328	2 430 606
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES		
Provision pour primes non acquises	42 889 403	40 365 680
Provision Mathématiques Vie	6 871 417	6 519 079
Provision pour Sinistres à Payer Vie	3 921 622	3 504 720
Provision pour Sinistres à Payer non Vie	316 729 577	320 435 032
Provision Mathématiques des Rentes	21 240 401	17 661 764
Provision pour participation des Assurés aux Bénéfices Vie	210 820	249 961
Provision pour participation des Assurés aux Bénéfices non Vie	3 634 406	2 961 337
Provision pour Egalisation	5 172	5 172
Provision pour Egalisation décés	110 000	105 000
Provision pour risques en cours	1 755 768	616 677
	397 368 587	392 424 422
DETTES POUR DEPOT EN ESPECES RECUS	12 528 553	13 591 095
<u>DES CESSIONNAIRES</u>		
AUTRES DETTES		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	13 588 919	14 375 763
Dettes nées d'opérations de réassurance	16 668 142	14 886 690
Autres dettes	19 969 900	50 319 450
	50 226 961	79 581 903
AUTRES PASSIFS		
Banques,CCP et caisses	7 553 964	7 253 327
Comptes de régularisation Passif	3 693 896	2 915 057
Ecart de conversion	537 819	431 743
	11 785 678	10 600 127
TOTAL DEG CADITAVY PROPERTY TO THE PAGE TA	((0.400.400	//A 0=4 4/=
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	668 160 246	662 971 465

Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances

ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES RELATIF A L'EXERCICE 2009

(chiffres arrondis en dinars)

	Primes	Réserves	Réserves	Réserves		Réserves	résultat reporté	amortissement	dividendes à	résultat de	Total
apital Social			d'Investissement	spéciales de	Fonds Social	Extraordinaire					
	d'émission	Légales	exonéré	Réevaluation		S		différé	distribuer	l'exercice 2009	
23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 258	2 889 563	2 950 000	5 010 791	-1 804 328		33 737 675	198 080 987
					500 000		29 083 828		4 153 847	-33 737 675	0
23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 258	3 389 563	2 950 000	34 094 619	-1 804 328	4 153 847	0	198 080 987
		pital Social d'émission 23 076 930 126 623 070	pital Social d'émission Légales 23 076 930 126 623 070 2 307 693	pital Social d'émission Légales d'Investissement exonéré 23 076 930 126 623 070 2 307 693 1 363 335	pital Social d'émission Légales d'Investissement exonéré spéciales de Réevaluation 23 076 930 126 623 070 2 307 693 1 363 335 1 926 258	pital Social d'émission Légales d'Investissement exonéré Réevaluation Fonds Social 23 076 930 126 623 070 2 307 693 1 363 335 1 926 258 2 889 563	pital Social d'émission Légales d'Investissement exonéré Réevaluation Social Extraordinaire Réevaluation Social Extraordinaire 1 1 2 3 0 7 6 9 3 0 1 2 6 6 2 3 0 7 0 2 3 0 7 6 9 3 1 3 6 3 3 3 5 1 9 2 6 2 5 8 2 8 9 5 6 3 2 9 5 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	pital Social d'émission Légales d'Investissement exonéré Réevaluation Fonds Social Extraordinaire spéciales de Réevaluation 23 076 930 126 623 070 2 307 693 1 363 335 1 926 258 2 889 563 2 950 000 5 010 791 500 000 29 083 828	pital Social d'émission Légales d'Investissement exonéré Réevaluation Fonds Social Extraordinaire spéciales de Réevaluation Social Extraordinaire social social social social extraordinaire social social extraordinaire social social extraordinaire social social extraordinaire soci	pital Social d'émission Légales d'Investissement exonéré Réevaluation Fonds Social Extraordinaire s différé distribuer 23 076 930 126 623 070 2 307 693 1 363 335 1 926 258 2 889 563 2 950 000 5 010 791 -1 804 328 500 000 29 083 828 4 153 847	pital Social d'Investissement exonéré d'Investissement exonéré Réevaluation Fonds Social Extraordinaire s différé distribuer l'exercice 2009 23 076 930 126 623 070 2 307 693 1 363 335 1 926 258 2 889 563 2 950 000 5 010 791 -1 804 328 33 737 675 500 000 29 083 828 4 153 847 -33 737 675